

LA VÉRITÉ SUR NOS ALIMENTS ~LES BOVINS DE BOUCHERIE~

Les bovins de boucherie sont élevés de façon à prendre le plus de poids possible dans le laps de temps le plus court. Pour ces animaux, cela signifie habituellement un trajet extrêmement éprouvant vers un parc d'engraissement où ils sont soumis à des conditions de vie malsaines : surpopulation, chaos social et alimentation inappropriée.

❑ VUE D'ENSEMBLE

Parmi toutes les formes de production d'animaux destinés à l'alimentation, la production bovine est celle qui a le moins évolué au cours du dernier siècle. Sur le plan positif, les bovins passent une grande partie de leur vie dans des terrains de pâturage (en liberté). Les mères et leurs petits ont l'occasion d'interagir naturellement. Toutefois, la production bovine soulève encore des préoccupations liées au bien-être des animaux, plus particulièrement en ce qui concerne les parcs d'engraissement.

En 2003, on comptait environ **13 millions** de bœufs et de veaux au Canada. De ce nombre, 3,1 millions ont été abattus. La découverte de la maladie de la vache folle en 2003 a eu de sérieuses répercussions sur l'industrie bovine canadienne.

❑ LA VIE SUR UNE FERME D'EXPLOITATION BOVINE

Les bovins de boucherie passent les premiers moments de leur vie à l'air libre, sur les terres mêmes de leur naissance. En général, ils passeront les quatre ou cinq premiers mois de leur existence à paître en compagnie de leur mère, jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids d'environ 160 à 230 kilogrammes. À ce moment, les veaux sont sevrés et séparés de leur mère, puis envoyés dans des parcs de « semi-finition », où leur diète est modifiée (passant de l'herbe au foin et aux céréales) en vue de les engraisser avant d'être envoyés à l'abattoir.

Lorsqu'ils atteignent un poids d'environ 400 kilogrammes, on les transfère dans les parcs d'engraissement. Les bovins qui ne passent pas par l'étape de semi-finition vont directement aux parcs d'engraissement.

Les parcs d'engraissement soulèvent de graves préoccupations relatives au bien-être de ces animaux. La taille de ces parcs d'engraissement varie, les plus importants pouvant contenir jusqu'à **40 000 bovins**. Au départ, les bovins sont nourris essentiellement de foin et de fourrage, puis on modifie graduellement leur diète jusqu'à ce qu'elle soit composée à 90 p. 100 de céréales. En étant nourris avec des céréales, les bovins augmentent leur poids plus rapidement que s'ils ne mangeaient que de l'herbe. Ils sont ainsi plus gras et leur viande est plus attrayante pour les consommateurs. Toutefois, une diète de céréales a des effets dévastateurs sur le système digestif de ces animaux puisque les bovins sont des ruminants et que leur système est adapté pour se nourrir d'herbe et non pas de céréales. Par ailleurs, les céréales sont responsables de nombreux maux : ballonnement, diarrhée et malaise aigu.

Au Canada, la norme tend vers des parcs d'engraissement de plus en plus grands et de plus en plus nombreux. Dans les parcs d'engraissement, les bovins doivent vivre entassés les uns sur les autres, soit totalement à l'opposé des conditions que l'on retrouve dans les parcours naturels. Les bovins sont des animaux sociaux; toutefois, les structures sociales stables qui se sont établies dans le parcours naturel sont détruites dans les parcs d'engraissement, laissant l'animal au cœur d'un véritable chaos social.

➤ PROCÉDÉS DOULOUREUX

Le marquage au fer – Les éleveurs ont recours au marquage au fer chaud pour identifier les bovins qui leur appartiennent. Pour ce faire, les éleveurs pressent une barre de métal brûlante sur le corps de l'animal, lui infligeant une **brûlure au troisième degré**. Un animal peut être marqué plusieurs fois au cours de sa vie, selon le nombre de propriétaires qu'il aura. Le marquage au fer est extrêmement douloureux et stressant pour l'animal. Il est fait sans anesthésie ou analgésie et peut entraîner une perte de poids ou l'anorexie.

La castration – La castration, soit l'ablation des testicules chez les bovins mâles, est habituellement pratiquée en même temps que le marquage, lorsque l'animal a entre deux semaines et deux mois. La castration est généralement pratiquée à l'aide d'un couteau, mais parfois à l'aide d'un émasculeur ou d'un élasteur, deux instruments qui servent à bloquer la circulation sanguine vers les testicules, entraînant ainsi la mort des tissus, puis la chute des testicules. Ce procédé douloureux est lui aussi pratiqué sans anesthésie ou analgésie.



Marquage d'un veau. Photo : gracieuseté de PETA

L'écornage – L'écornage peut être un procédé extrêmement douloureux, surtout pour les animaux plus âgés dont les cornes sont davantage développées et dont l'extrémité comporte des nerfs ultra-sensibles. L'écornage est souvent pratiqué par les éleveurs, qui ne sont pas vétérinaires, et sans anesthésie. Comme il s'agit d'un procédé extrêmement douloureux pour l'animal, ce dernier doit souvent être immobilisé durant l'intervention.

Selon les producteurs, les bovins à corne blessent leurs congénères dans les champs, les parcs d'engraissement et pendant le transport. De plus, lorsqu'ils ont leurs cornes, ces animaux occupent plus d'espace dans les parcs d'engraissement et les camions.

➤ LE TRANSPORT

Le transport des bovins soulève de vives inquiétudes relativement au bien-être des animaux, plus particulièrement lorsque ceux-ci voyagent sur de longues distances. C'est notamment le cas dans l'Ouest canadien, puisque la plupart des parcs d'engraissement se trouvent en Alberta, et de nombreuses exploitations bovines sont installées en Saskatchewan et au Manitoba. Bien souvent, les camions de transport ne sont pas chauffés en hiver ni climatisés en été, exposant ainsi les animaux aux pires intempéries.

Durant leur transport, les bovins peuvent être plusieurs jours sans nourriture ni eau. En vertu du règlement qui relève de la *Loi sur la santé des animaux*, les bovins en transit ne peuvent demeurer enfermés plus de 52 heures sans être nourris ni abreuvés et sans avoir la possibilité de se reposer. Toutefois, comme ce règlement n'est pas appliqué adéquatement, il est probable que ces animaux demeurent sans nourriture ni eau pendant de plus longues périodes.

Certains **problèmes de santé**, notamment des ecchymoses, la grippe bovine et autres maladies causées par le stress, sont liés au transport. Comme les animaux vivent entassés, ils sont plus susceptibles de contracter une maladie d'un autre bovin, plus particulièrement si les animaux proviennent de parcs d'engraissement, qui peuvent être un véritable vivier pour les maladies.

Le syndrome de la « vache couchée » est un autre triste aspect de l'industrie bovine. Les vaches couchées sont des animaux malades ou blessés qui sont incapables de se tenir debout ou de marcher par leurs propres moyens. En conséquence, ils doivent être traînés à l'extérieur du camion à leur arrivée à l'abattoir. Les animaux couchés ne devraient jamais quitter la ferme, mais plutôt être abattus sans cruauté à la ferme même.

❑ LES SOLUTIONS DE RECHANGE

Contrairement à d'autres industries des viandes biologiques, le bœuf portant l'appellation « biologique » ne signifie pas nécessairement que les animaux sont élevés sans cruauté. Ils sont parfois encore envoyés dans des parcs d'engraissement. Même si certains organismes certifiés biologiques doivent respecter des exigences minimales en matière d'espace, d'autres n'en ont pas, et la plupart autorisent des procédés comme la castration, le marquage au fer et l'écornage.

La meilleure façon de s'assurer que le bœuf est élevé sans cruauté consiste à acheter du bœuf en provenance de troupeaux qui ne sont pas envoyés dans des parcs d'engraissement et qui ont été nourris d'herbe pendant toute leur vie.



Bœuf dans un parc en liberté

❑ CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

La **Coalition canadienne pour la protection des animaux de ferme** travaille à mettre fin à la souffrance des animaux résultant de cette méthode d'élevage. Vous aussi pouvez contribuer à faire changer les choses :

- N'achetez plus de bœuf d'élevage industriel. Optez pour du bœuf « engraisé à l'herbe » ou « élevé en pâturage » (parfois connu sous l'appellation « bœuf naturel ») ou du bœuf certifié par la Winnipeg Humane Society. Ces animaux ne sont pas envoyés dans des parcs d'engraissement et passent toute leur vie en liberté dans des champs.
- Éliminez ou réduisez votre consommation de viande de bœuf et remplacez-la par d'autres aliments riches en protéines, comme le tofu et les légumineuses.
- Demandez à votre épicier d'offrir de la viande, des œufs et des produits laitiers autres que ceux provenant des fermes industrielles, et demandez-lui également de clairement étiqueter ces nouvelles options (renseignements et suggestions sur notre site Web).

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires,
veuillez communiquer avec nous.**

**Téléphone : 1-866 303-CCFA (2232) ou 604-266-9749
213-33 Hazelton Avenue, Toronto, Ontario, Canada, M5R 2E3
Courriel : info@humanefood.ca Site Web : www.humanefood.ca**